

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021.

La séance est ouverte à 17h00 sous la présidence de Jean-Claude MERINI, doyen de l'Assemblée.

Séance du 24 septembre 2021.

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre septembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MERINI, doyen de l'Assemblée

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. DUROCHAT Alexandre ; Mme GILARDINO Lamia ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MORNIEUX Christian ; Mme DEMITRES Rolande ; M. DONIO Frédéric ; Mme BAILLOT Laetitia ; M. MERINI Jean-Claude ; M. PAILLÉ Florent ; Mme BOUCHISSE Corinne ; M. BELLEBAULT Cyrille ; Mme CHATILLON Tiphanie.

Absente excusée : Mme GIRERD Huguette (procuration donnée à M. Jean-Claude MERINI)

Secrétaire de séance : M. DUROCHAT Alexandre

M. Jean-Claude MERINI, doyen de l'Assemblée prend la parole pour cette première séance du nouveau conseil municipal.

Il donne lecture de l'ordre du jour et précise que la réunion est enregistrée.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

M. Jean-Claude MERINI rappelle que, suite aux élections municipales du 19 septembre 2021, un nouveau conseil a été élu. Il donne lecture des résultats :

La liste de Yvette VALLIN a remporté 223 voix
Celle de Corinne BOUCHISSE, 212 voix

De ce fait, la liste d'Yvette VALLIN obtient 12 sièges au nouveau conseil et celle de Corinne BOUCHISSE, 3 sièges.

Puis il fait l'appel des conseillers nouvellement élus :

VALLIN Yvette
DUROCHAT Alexandre
GILARDINO Lamia
WITKOWSKI Yves
BOUVIER Laétitia
MORNIEUX Christian
DEMITRES Rolande
DONIO Frédéric
BAILLOT Laétitia
MERINI Jean- Claude
GIRERD Huguette
PAILLE Florent
BOUCHISSE Corinne
BELLEBAULT Cyrille
CHATILLON Tiphanie

Il déclare le nouveau conseil installé

Il explique qu'il convient de nommer un secrétaire de séance. Il demande si quelqu'un souhaite tenir ce poste. M. DUROCHAT Alexandre se propose pour être secrétaire de séance.

Le conseil municipal nomme donc M. DUROCHAT Alexandre secrétaire de séance.

Afin d'établir le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjointes, il est demandé de désigner également deux assesseurs.

Mmes BOUVIER Laetitia et DEMITRES Rolande se propose pour être assesseurs.

Le conseil municipal accepte leur proposition.

☛ ELECTION DU MAIRE.

M. Jean-Claude MERINI rappelle que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après 2 tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, le 3^{ème} tour sera à la majorité relative (en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu).

Il demande qui souhaite se présenter au poste de Maire.

Mmes VALLIN Yvette et BOUCHISSE Corinne se portent candidates.

Après avoir voté, chaque conseiller dépose son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement des votes du 1^{er} tour.

Résultats :

Mme VALLIN Yvette : 11 Voix

Mme BOUCHISSE Corinne : 3 Voix

1 vote blanc

Suite à ces résultats, Mme VALLIN Yvette est proclamée Maire et est immédiatement installée.

Mme le Maire devient donc président de séance.

Elle prend la parole en remerciant les élus pour leur confiance et précise que pour elle, la qualité première est le respect. Elle compte sur chacun pour que tout se passe bien, dans la meilleure entente possible.

☛ DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Affaire n° 36/2021

Mme le Maire explique qu'il convient de déterminer le nombre d'adjoints pour la seconder.

Elle propose 4 adjoints et demande à chacun de voter :

15 Voix Pour (Adopté à l'unanimité des votants).

☞ ELECTION DES ADJOINTS.

Mme le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue aux deux premiers tours puis à la majorité relative au 3ème, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste des adjoints est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'ordre des noms déterminera l'ordre des adjoints.

Elle demande qui souhaite déposer une liste.

Mme le Maire constate le nombre de listes déposées : 2

1^{ère} liste :

Mme BOUVIER Laetitia
M. DUROCHAT Alexandre
Mme GILARDINO Lamia
M. WITKOWSKI Yves

2^{ème} liste :

Mme BOUCHISSE Corinne
M. BELLEBAULT Cyrille
Mme CHATILLON Tiphanie
M. MORNIEUX Christian

Mme le Maire demande donc à chacun de voter.

Chaque conseiller dépose son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement des votes du 1^{er} tour.

Résultats :

Mme BOUVIER Laetitia : 12 Voix

Mme BOUCHISSE Corinne : 3 Voix

Suite aux résultats, sont proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste de Mme BOUVIER Laetitia.

☞ LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL.

Mme le Maire donne lecture de la charte de l'élue local et en distribue un exemplaire à chacun.

Madame le Maire lève la séance à 17h30.